

Message du Directeur général

L'heure est à la transformation, dans l'économie mondiale et au Fonds monétaire international. Les pôles de croissance dans le monde se sont multipliés : l'Europe, le Japon et les États-Unis ont enregistré de solides résultats économiques au cours de l'année écoulée, tandis que les pays émergents à revenu intermédiaire, dont la Chine et l'Inde, contribuaient eux aussi de façon importante à l'expansion mondiale. Sur les marchés financiers, l'innovation s'est poursuivie, qui a ouvert de nouvelles perspectives, mais engendré aussi de nouveaux risques. Au FMI, les travaux sur les réformes prévues par la Stratégie à moyen terme ont avancé et nous en avons récolté les premiers fruits pendant l'exercice.

Les changements les plus importants de l'exercice concernent le rôle de surveillance du FMI, qui est son principal domaine d'activité. Nous avons ainsi adopté la formule des consultations multilatérales, qui constitue pour le FMI — et la communauté internationale — un nouveau moyen d'aborder de façon consensuelle les problèmes communs. La première consultation multilatérale, qui portait sur les moyens de réduire les déséquilibres mondiaux tout en préservant la vigueur de la croissance mondiale, a ainsi permis aux cinq participants (Arabie Saoudite, Chine, États-Unis, Japon et zone euro) d'exposer leurs plans d'action dans un document commun qui a été distribué lors des réunions de printemps aux ministres représentant les 185 pays membres du FMI. En établissant ainsi des plans d'action et en en discutant dans un esprit de collaboration, les pays qui ont pris part à la consultation ont démontré leur attachement au multilatéralisme. La mise en œuvre des actions prévues permettra de réduire les déséquilibres mondiaux tout en contribuant à la poursuite de la croissance dans le monde.

Le FMI a aussi considérablement approfondi son analyse des marchés et des systèmes financiers, de sorte que, désormais, son travail sur les questions macroéconomiques prend mieux en compte les aspects touchant aux secteurs financiers. De plus, en fusionnant deux départements en juin 2006 pour former le Département des marchés monétaires et de capitaux, nous avons créé un centre d'excellence pour les questions

concernant les marchés financiers, domaine dont l'importance pour l'économie mondiale et les pays membres du FMI ne cesse de croître.

Au cours de l'exercice, nous avons aussi entamé une réforme du cadre juridique de la surveillance bilatérale. Cet effort a abouti, au début de l'exercice 2008, à l'adoption par le Conseil d'administration d'une décision qui représente la première révision majeure du cadre de la surveillance depuis 30 ans environ. Cette décision, qui a reçu un large soutien des pays membres, reflète les pratiques optimales qu'observe actuellement le FMI pour suivre les politiques de change et les politiques économiques des pays membres, réaffirme que la surveillance doit être centrée sur la mission première du FMI, à savoir la promotion de la stabilité extérieure des pays, actualise les principes qui sous-tendent les orientations données aux pays membres pour la conduite de leur politique de change, et énonce clairement ce qui est attendu de la surveillance, notamment qu'elle soit franche et équitable.

Le FMI a continué d'être très actif dans les pays à faible revenu. Dix nouveaux programmes au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance ont été approuvés l'an dernier et, à ce jour, vingt-quatre pays ont bénéficié d'un allègement de dette dans le cadre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale. Nous veillons aussi à concentrer notre attention sur les questions qui revêtent une importance déterminante dans les domaines macroéconomique et financier. C'est en effet dans ces deux domaines que nous pouvons le plus contribuer à la stabilité, à la croissance et à la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu. Nous continuerons de travailler en partenariat avec la Banque mondiale et d'autres organismes de développement. À cet égard, nous pouvons maintenant nous inspirer d'un rapport important sur la collaboration Banque mondiale-FMI rédigé par un comité d'experts externes sous la direction de Pedro Malan. Ce rapport, remis en février 2007, nous aidera à clarifier les rôles respectifs des deux institutions et à mieux travailler avec nos collègues de la Banque mondiale.



Rodrigo de Rato, Directeur général et Président du Conseil d'administration du FMI

L'assistance technique et la formation demeurent deux volets importants de notre travail, surtout dans les pays à faible revenu. L'exercice 2007 a vu l'ouverture d'un centre régional d'assistance technique à Libreville, au Gabon, le troisième en Afrique, et du programme de formation conjoint Inde–FMI à Pune, en Inde, le septième centre régional de ce type dans le monde. En même temps, la centralisation au Département juridique du FMI des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a fait de ce département le premier prestataire multilatéral d'assistance technique dans ce domaine.

En janvier 2007, un Comité de personnalités éminentes présidé par Andrew Crockett a remis son rapport. Faisant valoir que le FMI a besoin d'un nouveau mode de financement et qu'il ne devrait plus dépendre entièrement du revenu de ses prêts pour financer des biens publics tels que la surveillance et l'assistance technique, le rapport Crockett recommande que le FMI diversifie ses sources de revenu. Il importe de garantir à l'institution un financement sûr, ainsi qu'une gestion efficace de ses dépenses, pour donner aux pays membres l'assurance que le FMI sera en mesure de s'acquitter de sa mission à l'avenir et nous permettre de programmer de façon fiable la mise en œuvre des politiques convenues. Nous avons déjà agi sur les dépenses : le budget à moyen terme pour les exercices 2008–10 suppose une baisse des ressources administratives réelles pendant chacun de ces trois exercices. Cette diminution doit être obtenue par des gains d'efficacité et la réduction, voire la suppression, des activités moins prioritaires. L'examen du côté «revenu» de l'équation sera l'une des grandes priorités de l'exercice 2008.

L'Assemblée annuelle de septembre 2006 s'est tenue à Singapour. Elle a été l'occasion pour tous les pays membres d'apprécier l'ampleur des progrès accomplis par l'Asie depuis la crise survenue dix ans plus tôt. Elle a aussi permis au FMI de franchir une étape importante en menant à bien la première phase de la réforme des quotes-parts et de la représentation. Le 18 septembre 2006, le Conseil des gouverneurs a approuvé une augmentation ponctuelle de la quote-part de quatre pays (Chine, Corée, Mexique et Turquie) qui étaient nettement sous-représentés, et s'est prononcé en

faveur de réformes plus fondamentales à accomplir dans les deux ans. C'est là un accord historique pour le FMI. En janvier 2007, le Conseil d'administration a entamé l'élaboration d'une proposition d'amendement aux Statuts tendant à accroître le nombre des voix de base, l'objectif étant de préserver la part du groupe des pays à faible revenu dans le total des voix. Enfin, lors de sa réunion du 14 avril 2007, le Comité monétaire et financier international (CMFI) a énoncé les principes qui devaient sous-tendre la nouvelle formule de calcul à utiliser pour modifier plus largement la répartition des quotes-parts. La nouvelle formule doit être simple et transparente et permettre de tenir compte du poids relatif des pays membres dans l'économie mondiale. La réforme doit aussi aboutir à une augmentation de la part des économies dynamiques, dont beaucoup sont des pays émergents, qui ont vu s'accroître leur poids et leur rôle dans l'économie mondiale. Notre objectif demeure de mener à bien ces réformes, dans la mesure du possible, avant l'Assemblée annuelle de 2007 et, en tout état de cause, d'ici à celle de 2008. Pour cela, il faudra que les pays membres donnent l'impulsion nécessaire et acceptent des compromis. Si l'esprit de coopération multilatérale qui s'est manifesté à Singapour continue de prévaloir, je suis convaincu que nous y parviendrons.

L'exercice écoulé a vu de grands changements au FMI et beaucoup d'autres s'annoncent. Certains ont concerné le personnel et la direction de l'institution. John Lipsky a succédé à Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe de 2001 à 2006, et Murilo Portugal, à Agustín Carstens, Directeur général adjoint de 2003 à 2006, devenu Secrétaire aux Finances du Mexique. Parmi les changements qui se préparent, il y a mon propre départ. Je quitterai mes fonctions de Directeur général après l'Assemblée annuelle de 2007.

Cela dit, il existe de puissants éléments de continuité : dans l'engagement du FMI envers les pays membres, représentés par notre excellent Conseil d'administration, dans le dévouement du personnel dans le travail de l'institution et dans l'idée que nous nous faisons d'elle et de sa mission. Je suis fier d'avoir pu contribuer à guider le FMI pendant cette période de changement et d'avoir eu l'occasion de servir tous les membres de cette grande institution.



Le Conseil d'administration et la haute direction du FMI

Lettre de transmission au Conseil des gouverneurs

Le 3 août 2007

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter au Conseil des gouverneurs, conformément à l'article XII, section 7 a), des Statuts du Fonds monétaire international et à la section 10 de la Réglementation générale du FMI, le Rapport annuel du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 30 avril 2007. En application de la section 20 de la Réglementation générale, ce rapport fait état du budget administratif et du budget d'équipement du FMI approuvés par le Conseil d'administration pour l'exercice s'achevant le 30 avril 2008, lesquels sont présentés au chapitre 5. Les états financiers vérifiés du département général, du département des DTS et des comptes administrés par le FMI pour l'exercice clos le 30 avril 2007, ainsi que les rapports y afférents du cabinet d'audit externe, sont présentés à l'appendice VI. L'audit externe ainsi que la communication des informations financières ont été supervisés par le Comité de vérification externe des comptes, composé de M. Len Konar (Président), M. Satoshi Itoh et M. Steve Anderson, conformément à la section 20 c) de la Réglementation générale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Rodrigo de Rato
Directeur général et Président du Conseil d'administration